



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE



FEUILLE D'INFORMATION

LES JOJ : VISION ET PRINCIPES

M.A.J. – SEPTEMBRE 2018 - 1 sur 4

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Olympisme est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. *Charte Olympique, Principes Fondamentaux de l'Olympisme, n°1.*

VISION DES JOJ ET OBJECTIFS

La vision des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) est d'inciter les jeunes du monde entier à pratiquer un sport, de les encourager à adopter les valeurs olympiques et de devenir des ambassadeurs de l'Olympisme. Les JOJ ont pour mission de former et d'influencer les athlètes et les jeunes participants pour qu'ils jouent un rôle actif dans leur communauté.

En substance, la principale mission des Jeux Olympiques de la Jeunesse est de permettre aux athlètes d'acquérir, aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors, des compétences qui leur seront utiles durant leur carrière sportive et après. Les JOJ ont été créés pour inspirer et responsabiliser les jeunes olympiens et les autres participants. Au sein du Mouvement olympiques, les JOJ sont un catalyseur d'initiatives sportives, culturelles et éducatives pour les jeunes. En outre, les JOJ se veulent être le maillon principal d'un réseau de manifestations sportives pour les jeunes, y compris les Championnats du monde de la jeunesse et les Jeux continentaux de la jeunesse.

Objectifs principaux des JOJ :

Les quatre objectifs des JOJ sont de :

1. Rassembler les meilleurs jeunes athlètes pour une compétition multisport mondiale de haut niveau dans le cadre d'un festival sportif

- axé sur des objectifs précis comprenant des activités culturelles et éducatives ;
2. Promouvoir les échanges culturels et les valeurs olympiques, y compris la non-discrimination, le fair-play et la poursuite de l'excellence ;
3. Établir le dialogue/Mobiliser les jeunes selon leurs codes grâce aux différentes plateformes numériques du Mouvement olympique, notamment Olympic Channel et le site web du CIO, www.olympic.org ;
4. Être un catalyseur d'innovation et un incubateur pour de nouveaux concepts tels que le test et la validation de nouveaux sports et formats, d'initiatives éducatives, ou d'initiatives et technologies axées sur une durabilité accrue de l'événement, et à la création de programmes pouvant être partagés sous forme numérique.

NAISSANCE DES JOJ

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse ont vu le jour suite à l'initiative de l'ancien président du Comité International Olympique (CIO), Jacques Rogge. La commission exécutive du CIO a unanimement salué l'idée du président le 25 avril 2007 lors de la 119^e Session à Guatemala City et les JOJ ont véritablement pu commencer à prendre forme.



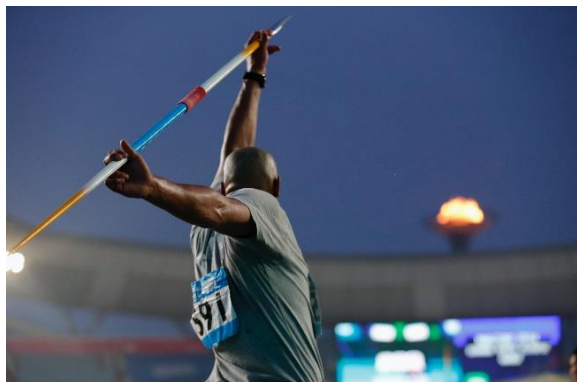
CONCEPT

Les JOJ sont l'événement multisports de plus haut niveau pour les meilleures athlètes du monde âgés de 15 à 18 ans en les invitant à concourir, apprendre et partager. Les JOJ sont centrés sur l'expérience « Concourir, apprendre



et partager », présentée sous la forme d'un festival sportif aux objectifs clairs. Le but est de toucher et d'attirer un maximum de jeunes en intégrant le sport à des activités éducatives et culturelles.

Les JOJ constituent une étape dans le parcours d'apprentissage des jeunes athlètes d'élite, favorisant leur développement sportif à long terme et améliorant leurs perspectives de carrière, tant dans le domaine sportif qu'au-delà. Les jeunes locaux sont encouragés à profiter des JOJ pour se découvrir de nouvelles passions, approfondir leur compréhension des sujets clés, acquérir de nouvelles compétences, assumer de nouvelles responsabilités et enfin, devenir ambassadeurs du sport et des valeurs olympiques.



Les JOJ d'été se tiennent pendant l'année des JO d'hiver et vice-versa. La période des Jeux est adaptée au climat et au calendrier sportif de la ville (région) hôte. Les deux premières éditions se sont tenues à Singapour en 2010 (été) et à Innsbruck en 2012 (hiver). (Voir la feuille d'information n°4).,

PRINCIPES

Procédure de sélection de la ville hôte :

La révision du Processus de sélection de la ville hôte pour les JOJ 2022 est avantageuse pour les candidats participants à ce processus de plusieurs manières. Il a quatre caractéristiques principales :

1. **Processus rationalisé et plus court** : le processus formel de candidature a été réduit à quatre mois seulement avec la rédaction d'un rapport de candidature entrepris par le CIO plutôt que par chaque parti candidat
2. **Le CIO a commandé des recherches et a également mené à bien sa propre analyse** : en effectuant ses propres études de faisabilité à ses propres frais, le CIO a minimisé la portée des travaux et les dépenses associées des candidats participant au processus.
3. **Dialogue ouvert et flexibilité pour assurer l'alignement stratégique** : le CIO a effectué une visite de site auprès de chaque parti candidat en mai et juin 2018 et a organisé de nombreuses séances de travail interactives à ses propres frais pour soutenir le développement du projet de chacun des candidats aux JOJ.
4. **Partenariat fonctionnant avec un soutien et une expertise accrues du CIO** : au cours de la phase de candidature, le CIO a créé un plan de base du sport et des installations en consultation avec chaque parti candidat. Le plan d'ensemble présente un aperçu des installations / sites potentiels pouvant être appropriés pour accueillir les JOJ 2022. Pendant la période de co-construction, le CIO et partenaires du Mouvement olympique collaboreront avec l'hôte élu pour élaborer conjointement un plan directeur, des concepts et un budget alignés sur les objectifs stratégiques, adaptés et optimisés pour le contexte local.

Dans le cadre du processus de sélection des hôtes révisé, le CIO a collaboré avec chaque candidat pour élaborer un plan d'ensemble du sport et des installations (plan général). Le plan d'ensemble est un plan directeur potentiel. Il contient une carte des installations, des fichiers de photos d'accompagnement et un tableau détaillé énumérant les affectations possibles de sports et les principaux faits relatifs à chaque



installation, y compris l'utilisation, la propriété et les dimensions principales, le cas échéant.



Durée : Les JOJ d'été et d'hiver durent respectivement 12 et 10 jours.

Catégories d'âge : Tous les athlètes des JOJ doivent avoir entre 15 et 18 ans au 31 décembre de l'année des Jeux. Cependant, en fonction des sports et disciplines, des catégories d'âge spécifiques sont définies. Ceci est fait par la Fédération Internationale (FI) compétente, responsable de son sport en étroite collaboration avec le CIO.

Participants : Il y a environ 4000 athlètes participant aux JOJ d'été venant de presque tous les 206 CNO et environ 1 800 athlètes de 80 CNO pour ceux d'hiver. Pour maximiser la portée et l'impact des JOJ vis-à-vis du développement des jeunes athlètes d'élite et pour relever le niveau des compétitions, le programme des sports des JOJ 2022 pourra prévoir la succession de deux vagues d'athlètes. Cette répartition des athlètes permettra d'optimiser le nombre de participants aux JOJ 2022 dans les quotas maximum des différentes disciplines sans affecter le montant des dépenses de l'hôte. Le nombre total d'athlètes pourra varier en fonction du programme définitif de l'événement et de l'approche choisie par le CIO pour cette édition. Tous les athlètes participants doivent être présents pendant toute la durée des JOJ ou la durée de leur vague, au choix, indépendamment du calendrier de leur compétition. Les athlètes sont tenus de participer aux compétitions et aux

activités du programme Formation des athlètes, réputées d'égale importance pour le développement et l'accompagnement des athlètes, sur l'aire de jeu comme en dehors. Les conditions de qualification pour participer aux JOJ varient d'un sport à l'autre en fonction des FI et des CNO.

Sites : Pour les JOJ, les principes suivants sont appliqués :

- Aucune nouvelle installation permanente ne devra être construite dans le seul but d'accueillir les JOJ ;
- l'utilisation d'installations existantes devra rester réaliste et abordable en termes d'efficacité de l'empreinte opérationnelle globale, de coûts de fonctionnement directs et indirects (ex. : location, rénovations, transport, sécurité) et de contribution à l'expérience globale des JOJ ;
- il conviendra d'utiliser en priorité des installations de capacité faible à moyenne (en places assises, debout ou les deux) et/ou des solutions temporaires abordables permettant d'offrir une expérience des JOJ aux multiples facettes ;
- l'organisation des épreuves en dehors des sites fermés traditionnels et/ou dans des espaces urbains mettant en valeur des lieux propres à la jeunesse locale sera vivement encouragée pour certains sports, disciplines et événements, afin d'enrichir l'expérience des JOJ et de proposer une expérience des JOJ multifacettes attractive pour les jeunes ;
- l'utilisation de solutions temporaires devra rester réaliste et abordable (adaptée à l'usage), la préférence allant aux solutions simples et attractives pour les jeunes ;
- l'utilisation de mêmes sites pour accueillir le festival des JOJ et héberger les délégations des CNO est vivement encouragée, en ayant notamment recours aux installations existantes (hôtels, logements étudiants, habitations privées et/ou projets résidentiels, le cas échéant) ;
- les sites d'entraînement des athlètes (si nécessaire) devront être situés aussi près



- que possible des lieux d'hébergement des délégations des CNO afin de réduire le temps de transport des athlètes ; et
- l'organisation des installations devra respecter le concept de développement durable tel qu'il s'applique à l'ensemble du Mouvement olympique et aux infrastructures des événements, notamment à l'utilisation d'installations temporaires (ex. : utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, évaluation de l'impact de systèmes, chaîne d'approvisionnement durable).

Pendant les JOJ, les compétitions se déroulent parallèlement aux activités du programme Formation et aux activités dédiées aux jeunes locaux, dans le cadre de l'expérience « Concourir, apprendre et partager ». Ces sites sont le « cœur » des JOJ et sont désignés par l'expression « sites du festival ».

L'expérience « Concourir, apprendre et partager » :

Les JOJ s'articulent autour de l'expérience « Concourir, apprendre et partager ». Il s'agit d'un mélange unique d'activités sportives, culturelles et éducatives qui, ensemble, composent le « produit » JOJ. Ces activités visent les groupes cibles des JOJ, à savoir les jeunes athlètes d'élite, leur entourage (entraîneurs et parents) et les jeunes locaux, comme résumé ci-dessous. Le but de l'expérience « Concourir, apprendre et partager » est de célébrer le sport, la culture et l'éducation avec les athlètes participants et la jeunesse locale lors d'un festival sportif aux objectifs clairs, offrant ainsi à l'ensemble des participants une expérience unique et transformatrice, en accord avec l'ambition du CIO de construire un monde meilleur grâce au sport.

Le programme Formation des athlètes : Les JOJ constituent une expérience unique et exceptionnelle pour les jeunes athlètes et leur entourage (entraîneurs et parents), car ils leur permettent d'acquérir des

compétences clés qui s'étendent au-delà du domaine sportif et de célébrer l'esprit et les valeurs de l'Olympisme. Pour les athlètes, il est tout aussi important et bénéfique de prendre part aux activités éducatives et culturelles qu'aux épreuves sportives. Le programme « Formation des athlètes » s'articule autour de trois thèmes centraux : performance des athlètes, protéger les athlètes intègres et les athlètes au-delà du sport (voir la feuille d'information n°3).

Village olympique de la Jeunesse (VOJ) : il accueille les athlètes, leur entourage ainsi que les autres participants. Le VOJ est un lieu privilégié au cœur des JOJ. C'est là que les athlètes peuvent se réunir, partager leur expérience et leur culture avec les autres et communiquer avec leurs proches par le biais de moyens électroniques.

Transport : Le système de transport des JOJ doit reposer sur un seul et unique service de navettes pour les personnes accréditées. Il n'y a donc pas de besoins pour de nouvelles infrastructures routières et ferroviaires.

Responsabiliser les jeunes : Les JOJ sont l'occasion de mobiliser et de responsabiliser des jeunes gens talentueux au-delà des terrains de sport. Le comité d'organisation recrute de nombreux jeunes pour assumer d'importantes responsabilités dans le cadre de la tenue des Jeux, leur permettant ainsi de développer leurs compétences. La nomination de jeunes chefs de mission, leaders, bénévoles, entraîneurs et arbitres est aussi encouragée. Le CIO gère et promeut également des programmes axés sur la jeunesse mis en œuvre par les COJOJ ou les Fédération internationales comme, par exemple, les programmes des jeunes ambassadeurs, des jeunes reporters, des jeunes officiels techniques, des jeunes radiodiffuseurs, des jeunes commentateurs, des jeunes présentateurs sportifs et des jeunes traducteurs. A Buenos Aires, 84 NOC auront chacun un



Jeune artisan du changement et ce seront 34 jeunes journalistes des cinq continents à être accrédités.

Héritage olympique et durabilité :

L'héritage des JOJ doit être pris en compte tout au long de la phase de planification et de réalisation. Les JOJ offre aux athlètes une plateforme pour **concourir apprendre et partager**. Les JOJ jouent également un rôle **catalyseur** et offrent des avantages à long terme dans les domaines du sport (nombre de jeunes qui rejoignent les clubs locaux), de la santé (un mode de vie plus sain et une meilleure forme physique) et de la gestion des connaissances (développement des compétences chez les jeunes). L'utilisation de démarches et technologies durables est également encouragée. Celles-ci vont d'un approvisionnement éthique à des achats durables en passant par des solutions pour la restauration et les licences. L'organisation des JOJ doit être alignée sur la **vision et la stratégie de la ville** pour son développement durable et celui de sa jeunesse.



Promotion : A travers l'usage des médias sociaux, d'initiatives digitales et l'engagement de ses partenaires, le CIO cherche à atteindre un jeune public et à l'inspirer grâce aux Jeux de la Jeunesse et aux valeurs olympiques. Le CIO compte également sur le soutien des ambassadeurs des JOJ, des athlètes de top niveau, pour promouvoir l'événement à travers leur présence dans les médias, les médias sociaux.

Crédit des images :

© 2014 / IOC / JONES, Ian, © 2014 / Xinhua News Agency /CHENG, Ming, © 2014 / IOC / RUTAR, Ubald, © 2014 / IOC / RUTAR, Ubald

IMPRESSUM

**LES JOJ – VISION,
NAISSANCE, PRINCIPES
GENERIQUES**

28 Septembre 2018

Une publication du



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne,
Suisse

Pour plus d'informations, contactez :

Le Centre d'Etudes
Olympiques
Tél. +41 21 621 66 11
Fax +41 21 621 67 18
studies.centre@olympic.org